

# Le Lien



LE JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!



Téléphone : 418-854-2260

Site Internet : [www.saintlouisduhaha.com](http://www.saintlouisduhaha.com)

Courriel : [municipalite@saintlouisduhaha.com](mailto:municipalite@saintlouisduhaha.com)

Facebook : Municipalite Saint-Louis du Ha Ha

Conception et montage : Diane Bossé

**Rallye découverte au Témiscouata!**

**Relâche**  
VAGUE INTENSE DE PLAISIR au Témiscouata

Du 27 février au 7 mars 2021

**Rallyes sans contact et en bulle familiale!!**

Durant ta semaine de relâche, découvre ou redécouvre ton Témiscouata!

Pleins de questions pour te creuser le ciboulot qui te permettront de bouger à l'extérieur et de te faire découvrir ou redécouvrir des activités à faire ou simplement de beaux paysages du Témiscouata!

En collaboration avec COSMOSS et l'Unité régionale des Loisirs et Sport du BSL, nous t'avons préparé des circuits amusants à faire à pied et en voiture!

Parmi les photos reçues, un tirage de 15 certificats cadeau de 50\$ sera fait le 12 mars, à utiliser dans un commerce ou une entreprise de ton choix au Témiscouata.

Pour plus de détails ou pour télécharger les 9 rallyes découvertes rends-toi sur l'événement de la relâche VIP de la page Facebook de COSMOSS Témiscouata.

AUCLAIR • DÉGELIS • PACKINGTON • POHÉNÉGAMOOK • RIVIÈRE-BLEUE • SAINT-HONORÉ DE TÉMISCOUATA • ST-JUSTE-DU-LAC • SAINT-LOUIS-DU-HA! HA! • TÉMISCOUATA-SUR-LE-LAC

Les municipalités : Auclair, Dégelis, Packington, Pohénégamook, Rivière-Bleue, Saint-Honoré-de-Témiscouata, Saint-Juste-du-Lac, Saint-Louis-du-Ha! Ha! et Témiscouata-sur-le-Lac t'offrent une opportunité de participer à des rallyes dans le but de promouvoir différents attraits touristiques de leur municipalité.

Pour plus de détails ou pour télécharger les 9 rallyes, vous devez vous rendre sur l'évènement de la relâche VIP de la page Facebook de COSMOSS Témiscouata.

Programmation de la Semaine de relâche de la municipalité se retrouve dans le journal municipal, sur le site internet et sur le Facebook de la municipalité et ainsi que celui du Comité des loisirs.



# MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

95, rue Saint-Charles  
Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Témiscouata, (Québec) G0L 3S0  
Téléphone : 418-854-2260      Télécopieur : 418-854-0717

Le 1er mars 2021

## PROJET ORDRE DU JOUR 20 H À LA SALLE MUNICIPALE À HUIS CLOS

- 1- **Mot de bienvenue**
- 2- **Conformité du quorum**
- 3- **Adoption de l'ordre du jour**
  - a. Période de questions portant sur ordre du jour
- 4- **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier**
- 5- **Suivi des dossiers**
- 6- **Approbation des comptes et déboursés**
- 7- **Correspondance**
- 8- **Affaires financières**
  - a. Demande citoyenne : radiation services 2021
  - b. Avis de paiement progressif #6 – Finale rue Pelletier
  - c. Avis de paiement final Internet rue Madgin
  - d. Avis de paiement final Inforoute – Caserne
- 9- **Loisirs, cultures et vie communautaire**
  - a. Cotisation 2021 Réseau Biblio
  - b. Journée de la persévérance scolaire
- 10- **Travaux publics**
  - a. Résolution PAVL-ERL 2021-2022
- 11- **Urbanisme**
  - a. Dérogation mineure 110, Beauséjour
- 12- **Sécurité incendie**
  - a. Autorisation et achat vert feu pour officiers
  - b. Autorisation achats bunkers
- 13- **Santé bien-être et Hygiène du milieu**
  - a. Résolution Regroupement OH Témis et OMH Rivière-Bleue
- 14- **Varia**
- 15- **Période de questions**
- 16- **Levée de l'assemblée**

# Infos de votre mairesse

Bonjour,

J'aimerais souhaiter une agréable semaine de relâche à tous les étudiantEs et aux personnels scolaire. Un repos bien mérité dans des conditions de travail pas évidente. C'est un moment pour en profiter afin de se changer les idées au grand air. Surveillez la page Facebook du « comité des Loisirs » pour les activités. Bonne semaine!!

La pandémie n'est pas finie, mais restons vigilant en appliquant les mesures sanitaires. Ayons une pensée pour nos ainéEs et les gens qui ont une santé précaire. Ensemble nous sommes efficaces pour contrer ce virus.

Les journées s'allongent, le soleil est plus chaud, ceci est un signe que le printemps s'en vient. Les serres de la Savane ont démarré leur production de plantes. Encore cette année une belle variété nous serons offerts.

La prochaine séance de conseil sera le 1<sup>er</sup> mars à 20H00 à la salle municipale à huis clos. Le conseil municipal et moi avons hâte de vous y retrouver bientôt.

Je reste toujours à votre disposition si vous avez des questions ou des demandes pour être acheminées aux membres du conseil.

Votre maire,  
Sonia Larrivée

Élue au suffrage universel

# SAVIEZ-VOUS...

## VERSEMENT DE TAXES

N'oubliez pas votre premier versement de taxes municipales pour le 15 mars prochain. Merci de votre collaboration.

---

## CHANGEMENT D'HEURE

Le passage à l'heure de l'été se fera dans la nuit du samedi 13 au dimanche 14 mars 2021. Vous devez avancer l'heure.

---

SAINT-LOUIS-DU-



## OFFRE D'EMPLOI

### ANIMATEUR (TRICE) DE CAMP DE JOUR

Sous la supervision de la coordonnatrice en loisirs et de la directrice générale, les titulaires du poste devront animer un groupe de jeunes âgés entre 5 à 12 ans, 5 jours par semaine durant l'été du 28 juin au 12 août 2021.

#### **Sommaire des tâches :**

- Planifier, organiser, animer et évaluer les activités d'animation;
- Rédiger un calendrier d'activité pour la saison et un rapport final;
- Assurer la propreté des lieux;
- Assurer la sécurité des participants et stimuler l'enfant à la participation aux activités;
- Travailler au service de garde par rotation;
- Toutes autres tâches connexes.

#### **Exigences :**

- Être âgé (e) de 16 ans et plus;
- Détenir ou être en voie de terminer une formation humaine (technique d'intervention en loisirs, technique d'éducation à l'enfance, technique travail social, etc.) serait un atout;
- Faire preuve d'autonomie, de créativité et de dynamisme;
- Avoir un bon sens des responsabilités;
- Posséder une formation en secourisme ou premiers soins serait un atout.

#### **Condition de travail :**

- Horaire de 35 à 40 heures / semaine pour 7 semaines
- Être disponible une fin de semaine au mois de juin pour une formation.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 25 mars 2021 avant 16h00 par courriel : [loisirs@saintlouisduhaha.com](mailto:loisirs@saintlouisduhaha.com) ou par la poste à l'adresse suivante :

Offre d'emploi : Animateur (trice) au camp de jour  
Municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha!  
À l'attention de : Diane Bossé  
95, rue Saint-Charles  
Saint-Louis-du-Ha! Ha! (Québec) G0L 3S0

# Organismes et loisirs

## CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb vous invitent à leur réunion mensuelle, le jeudi 11 mars à 19h30 à la salle municipale en respectant les mesures sanitaires. Venez en grand nombre.

---



# 27 février au 7 mars 2021



## PROGRAMMATION

**Découvre ou redécouvre ton Témiscouata  
Rallyes sans contact et en bulle familiale !  
Du 27 février au 7 mars**



Pour Saint-Louis-du-Ha! Ha! deux rallyes sont proposés soient : un rallye bottine et un rallye auto. Vous pouvez passer au bureau municipal pour avoir une copie ou sur le Facebook COSMOSS Témiscouata et ainsi, vous retrouverez les copies des autres rallyes des municipalités suivantes : Auclair, Degelis, Packington, Pohénégamook, Rivière-Bleue, Saint-Honoré-de-Témiscouata, Saint-Juste-du-Lac, Témiscouata-sur-le-Lac.

Tu es invité à faire les parcours à l'heure et la journée que tu souhaites pour éviter les attroupements. Durant ton ou tes parcours, n'oublie pas de te prendre en photo dans un lieu ou devant un paysage qui te rend heureux de vivre au Témiscouata. Ensuite, dépose ta photo sur l'évènement de la relâche VIP de la page Facebook de COSMOSS Témiscouata.

Parmi les photos reçues, un tirage de 15 certificats cadeaux de 50 \$ sera fait le 12 mars, à utiliser dans un commerce ou une entreprise de ton choix au Témiscouata.

## BINGO MAISON

**Du 1er au 5 mars**

Dans le confort de votre maison, le bingo maison s'adresse aux enfants, parents et aînés. Tous les jours, nous pigerons 5 boules qui seront affichées sur les Facebook de la municipalité et du Comité des loisirs et ainsi qu'à la Résidence A. Parent. Vous pouvez appeler au bureau municipal 418-854-2260 entre 9h30 et 10h30 pour avoir les numéros.

La personne qui a 2 bingos sur la même carte doit appeler au bureau municipal et mentionner son bingo en donnant le numéro de série à 5 chiffres dans la case du milieu (FREE). Dès que nous avons notre premier gagnant, le bingo va s'arrêter. La personne va se mériter un prix de 50 \$. S'il y a plus qu'un gagnant, le prix sera divisé en deux.



## COURS D'INITIATION AU PATINAGE

**Pour les 4 à 6 ans**  
**Mercredi 3 mars de 10h00 à 11h00**



Initiation aux habiletés de base pour le patin. Cet atelier sera d'une durée de 1 heure. Prévoir des vêtements chauds et le casque protecteur est obligatoire. **Maximum de 8 jeunes.**

Pour information et inscription soit par courriel à : [loisirs@saintlouisduhaha.com](mailto:loisirs@saintlouisduhaha.com) ou par téléphone au 418-854-2260. (nom de l'enfant, âge et numéro de téléphone)

## HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

**Mercredi 3 mars 2021**  
**13h30 à 15h00 et de 19h00 à 20h30**



## HEURE DU CONTE

**JEUDI 4 MARS À 10H00**  
**DEVANT VOTRE ORDINATEUR (ZOOM) GRATUIT**  
**À QUI LA FRITE ?**  
**POUR LES 5 À 10 ANS**

Vous devez vous inscrire pour participer à cette activité à l'adresse suivante : [loisirs@saintlouisduhaha.com](mailto:loisirs@saintlouisduhaha.com) avant mercredi 3 mars 16h00 pour avoir le lien qui va vous donner accès à cette activité.

## PISTE DE RAQUETTES

La piste de raquettes au Club de golf sera accessible pour tous les adeptes. Les sentiers sont balisés et identifiés, ils offrent de belles conditions. Cette activité est gratuite.



Note importante : Ceux et celles qui apportent leur chien quand vous allez sur les sentiers de raquettes au Club de Golf, il serait important de ramasser les excréments de votre animal.

## HORAIRE DE LA PATINOIRE

Si la température le permet la patinoire du samedi 27 février au dimanche 9 mars

Dimanche 13h00 à 17h00 / Patinage  
FERMÉ EN SOIRÉE

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi  
13H00 à 17h00 / Patinage libre  
17h00 à 21h00 / Hockey libre



Cet horaire est sujet à changement sans préavis, selon la température et l'état de la glace et s'il y a des gens qui ne respectent pas les heures qui sont attribuer au patinage et au hockey,

La distanciation de 2 mètres doit être maintenue entre les patineurs sauf pour les personnes d'une même bulle familiale et doit être maintenue à l'extérieur de la patinoire.

25 personnes maximum pour le patinage en même temps et 8 personnes maximum pour le hockey. À noter qu'en raison de l'état de la glace aucun but sera installer.



Même si elle est limpide, inodore et qu'elle a bon goût, l'eau de votre puits peut contenir des substances qui peuvent contenir des substances qui peuvent avoir, à long terme, des effets indésirables sur la santé. Ne prenez pas de risques : faites-la analyser !

### **Des substances d'origine naturelle peuvent contaminer l'eau de votre puits.**

Certaines substances, naturellement présentes dans le sol et les roches, peuvent se dissoudre dans les eaux souterraines et les contaminer. C'est le cas, notamment, du manganèse et de l'arsenic.

#### **Manganèse**

En petite quantité, le manganèse est nécessaire aux humains. Cependant, en concentration trop élevée, il pourrait avoir des effets sur le développement neurologique de l'enfant. Les nourrissons alimentés au biberon seraient particulièrement sensibles aux effets du manganèse.

#### **Arsenic**

Même en petite quantité, l'arsenic peut avoir des effets néfastes sur la santé mentale. En effet, une personne exposée à l'arsenic pendant plusieurs années a plus de risques de souffrir de problèmes cutanés et cardiovasculaires ainsi que de certains types de cancers. Les femmes enceintes et les enfants seraient sensibles compte tenu des effets possibles de l'arsenic sur le développement de l'enfant.

**Vous devriez faire analyser le manganèse et l'arsenic dans votre eau au moins une fois pendant la période d'utilisation de votre puits.**

### **Comment faire analyser l'eau de votre puits ?**

L'analyse d'un échantillon d'eau froide prélevé au robinet de la cuisine peut permettre de déceler une contamination de l'eau de votre puits. Avant de faire analyser votre eau :

Vous devez communiquer avec un laboratoire accrédité qui vous fournira les contenants appropriés et les instructions à suivre pour le prélèvement des échantillons. Une liste des laboratoires accrédités est disponible sur le site Web du Ministère (<http://www.ceaeq.gouv.qc.ca/accreditation/PALA/Ila03.htm>.) Les laboratoires y sont classés par régions et il faut s'assurer que le laboratoire choisi est accrédité pour l'analyse des substances chimiques dans l'eau potable :

\* Domaine 23 pour le manganèse

\* Domaine 13 ou 24 pour l'arsenic

### **Que devriez-vous faire si l'eau de votre puits est contaminée par des substances indésirables ?**

#### **Réduire votre exposition et celle de vos proches**

Inutile de faire bouillir l'eau pour éliminer des substances comme le manganèse ou l'arsenic, car celle-ci ne s'évapore pas. Cela pourrait même faire augmenter leur concentration dans votre eau.

Lorsque la concentration en **manganèse dans l'eau est supérieure à 0.12 milligramme par litre**, la prudence est de mise pour les jeunes enfants et particulièrement les bébés alimentés au biberon. Vous devriez alors utiliser une autre source ou de l'eau embouteillée pour boire, préparer les boissons des jeunes enfants; préparer les biberons des bébés.

À des concentrations **supérieures à 0.02 milligramme par litre**, le manganèse pourrait avoir des effets indésirables principalement sur la qualité esthétique de l'eau, car il peut modifier le goût, l'odeur et la couleur de l'eau.

Si la concentration **d'arsenic dans l'eau de votre puits dépasse 0.01 milligramme par litre**, la prudence est de mise pour tous les occupants de la maison. Utilisez alors une autre source d'eau ou de l'eau embouteillée pour boire, préparer les boissons et les aliments, préparer les biberons et les aliments pour bébés, cuire les aliments.

Comme l'arsenic peut avoir des effets néfastes sur la santé, à faible dose, il est recommandé d'y être exposé le moins possible.

**Pour en savoir plus : Qualité de l'eau d'un puits :**

[www.environnement.gouv.qc.ca/eau/souterraines/index.htm](http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/souterraines/index.htm)

<b>Dimanche</b>	<b>Lundi</b>	<b>Mardi</b>	<b>Mercredi</b>	<b>Jeudi</b>	<b>Vendredi</b>	<b>Samedi</b>
	<b>1er</b> Séance du conseil municipal à 20h00 à la salle municipale à huis clos	<b>2</b>	<b>3</b> Bibliothèque de 13h30 à 15h00 et de 19h00 à 20h30	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>
<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b> Bibliothèque de 13h30 à 15h00 et de 19h00 à 20h30	<b>11</b> Réunion des Chevaliers de Colomb à la salle municipale à 19h30	<b>12</b>	<b>13</b> Dans la nuit de samedi, nous avançons l'heure
<b>14</b>	<b>15</b> 1 <sup>er</sup> versement de taxes municipales	<b>16</b>	<b>17</b> Bibliothèque de 13h30 à 15h00 et de 19h00 à 20h30	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>20</b>
<b>21</b>	<b>22</b>	<b>23</b>	<b>24</b> Bibliothèque de 13h30 à 15h00 et de 19h00 à 20h30	<b>25</b>	<b>26</b>	<b>27</b>
<b>28</b>	<b>29</b>	<b>30</b>	<b>31</b> Bibliothèque de 13h30 à 15h00 et de 19h00 à 20h30			